

**MINISTÈRE DE LA RÉGION WALLONNE
DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT
OFFICE WALLON DES DÉCHETS (OWD)
avenue Prince de Liège, 15 à 5100 JAMBES
Tél. : 081/32.58.51 Fax : 081/32.57.75 E-Mail : dtr.owd.dgrne@mrw.wallonie.be**

DECLARATION A LA TAXE SUR LA PRESENCE DE DECHETS NON MENAGERS

A COMPLETER PAR LE DECLARANT

I. IDENTITE
 Nom ou raison sociale :
 Adresse :
 N° T.V.A. (1) :
 N° Tél. (1) : N° fax (1) :

II. ANNEE DE REFERENCE :
 III. LOCALISATION DES DECHETS
 Terrain sis à :
 Cadastéré section(s) n° :

.....;
 Date prévue de l'achèvement des travaux de réhabilitation (1) :, suivant le plan
 approuvé en date du (1)

Remarques :

IV. DESCRIPTION DES DECHETS
 Nature et code(2) des déchets :

Volume total estimé des déchets : M³ :

V. NOMBRE D'ANNEXE(S) :
 Je soussigné, certifie que la présente déclaration, en ce compris les documents
 annexés, est exacte et sincère et peut servir à l'établissement du montant de la taxe sur la présence des déchets non
 ménagers.

Je joins annexe(s) numérotée(s) à la présente déclaration.

Fait à Nom et signature du déclarant.
 le / /

(1) A compléter, le cas échéant
 (2) Base réglementaire : arrêté du 10 juillet 1997 établissant un catalogue des déchets (M.B. : 30/07/1997)

A COMPLETER PAR L'OFFICE WALLON DES DECHETS (OWD)

Date de réception de la déclaration par l'OWD : / /

Visa Date
 (Cachet OWD) / / Nom et signature du fonctionnaire dirigeant
 l'Office wallon des déchets

Observations

**MINISTERE DE LA REGION WALLONNE
DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT
OFFICE WALLON DES DECHETS (OWD)
avenue Prince de Liège, 15 à 5100 JAMBES
Tél. : 081/32.58.51 Fax : 081/32.57.75 E-Mail : dtr.owd.dgrne@mrw.wallonie.be**

**DECLARATION MENSUELLE A LA TAXE SUR LA MISE EN CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE
DECHETS NON MENAGERS**

**A COMPLETER PAR LE DECLARANT
I. EXPLOITANT AUTORISE**

Code OWD :
 Nom ou raison sociale :
 Nom du déclarant :
 Adresse de l'exploitant :
 Tél. : / Fax : / E-Mail :

II. PERIODE DE REFERENCE

ANNEE : MOIS :

Cocher, ci-après, les cases correspondant aux jours pour lesquels aucun mouvement de déchets n'a été enregistré.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24
 25 26 27 28 29 30 31

III. MONTANT DE LA TAXE DUE

..... (montant et devise en lettres)
 (montant et devise en chiffres).

Les mentions du présent cadre sont à compléter, selon votre choix, en euro ou en franc belge.

IV. DOCUMENTS

DOCUMENTS SUR SUPPORT PAPIER **MODELE 02.1**
 Nombre de feuillets :

DOCUMENTS SUR SUPPORT INFORMATIQUE **MODELE 02.2**
 Nombre de fichiers :

Je soussigné certifie que la présente déclaration, en ce compris les documents sur support papier et informatique y annexés, est exacte et sincère et peut servir à l'établissement du montant de la taxe sur la mise en C.E.T. de déchets non ménagers.

Je joins annexe (s) numérotée (s) à la présente déclaration.

Fait à _____ Nom et signature du déclarant
 le / / .

A COMPLETER PAR L'OWD

Date de réception de la déclaration mensuelle 02.0 par l'OWD : / /

Visa (Cachet OWD)	Date / /	Nom et signature du fonctionnaire dirigeant l'Office wallon des déchets
----------------------	-----------------	---

MINISTÈRE DE LA RÉGION WALLONNE
DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT
OFFICE WALLON DES DÉCHETS (OWD)
avenue Prince de Liège, 15 à 5100 JAMBES
Tél. : 081/32.58.51 Fax : 081/32.57.75 E-Mail : dtr.owd.dgrne@mrw.wallonie.be

DECLARATION MENSUELLE A LA TAXE SUR LA MISE EN C.E.T. DE DECHETS NON MENAGERS

DOCUMENT SUR SUPPORT PAPIER

A COMPLETER PAR LE DECLARANT

I. DECLARANT

Code OWD :

II PERIODE DE REFERENCE

ANNEE :

MOIS :

Les mois sont à numéroter de 1 à 12.

III. SUPPORT PAPIER

- | | |
|--|------------------|
| 1. Liste des producteurs | ... pages |
| 2. Liste des collecteurs | ... pages |
| 3. Liste des transporteurs | ... pages |
| 4. Liste des exploitants | ... pages |
| 5. Liste des sites d'expédition | ... pages |
| 6. Liste des sites de destination | ... pages |
| 7. Liste synthétique des transferts de déchets | ... pages |
| 8. Liste récapitulative des taxes et quantités de déchets | ... pages |

Fait à

Nom et signature du déclarant

le

MINISTÈRE DE LA RÉGION WALLONNE
DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT
OFFICE WALLON DES DÉCHETS (OWD)
avenue Prince de Liège, 15 à 5100 JAMBES
Tél. : 081/32.58.51 Fax : 081/32.57.75 E-Mail : dtr.owd.dgrne@mrw.wallonie.be

DECLARATION MENSUELLE A LA TAXE SUR LA MISE EN C.E.T. DE DECHETS NON MENAGERS

DOCUMENT SUR SUPPORT INFORMATIQUE

A COMPLETER PAR LE DECLARANT**I. DECLARANT****Code OWD :****II PERIODE DE REFERENCE****ANNEE :****MOIS :**

Les mois sont à numéroté de 1 à 12.

III. SUPPORT INFORMATIQUE

Cocher la case correspondant au support utilisé

1. Application Internet **2. E-Mail** **3. Disquette(s)**

Si 2 est coché, indiquer ici votre adresse E-Mail :

Si 3 est coché, indiquer ici le nombre de disquettes :

Dénomination des fichiers**Nombre d'enregistrements
(si fichier déclaration)****Fait à** ,**Nom et signature du déclarant****le**

MINISTÈRE DE LA RÉGION WALLONNE
DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT
OFFICE WALLON DES DÉCHETS (OWD)
avenue Prince de Liège, 15 à 5100 JAMBES
Tél. : 081/32.58.51 Fax : 081/32.57.75 E-Mail : dtr.owd.dgrne@mrw.wallonie.be

DECLARATION ANNUELLE A LA TAXE SUR LES DECHETS MENAGERS
DANS LE REGIME DU PRELEVEMENT SANCTION

A COMPLETER PAR LA COMMUNE

I. COMMUNE

Code OWD :
Nom de la commune :
Adresse de la commune :
Tél. : / Fax : / E-Mail :

II. ANNEE DE REFERENCE :

Nombre d'habitants au 1er janvier de l'année de référence (Nb Hab) :
Tonnage exonéré : Nb Hab x quantité art. 6bis du décret, soittonnes.
Tonnage taxé : Nb Hab x (quantité réelle - quantité art. 6bis), soittonnes.

III. MONTANT DE LA TAXE DUE

Les mentions du présent cadre sont à compléter, selon votre choix, en euro ou en franc belge.

Note : le montant à indiquer est 0 Bef ou 0 Euro si le quota inscrit à l'art.6 bis du décret n'est pas dépassé.
..... (montant et devise en lettres)
..... (montant et devise en chiffres).

Nous soussignés _____, _____ certifions que la présente déclaration, en ce compris les documents sur support papier et informatique y annexés, est exacte et sincère et peut servir à l'établissement du montant de la taxe sur les déchets ménagers dans le régime du prélèvement sanction. Nous joignons _____ annexe (s) numéroté (s) à la présente déclaration.

Fait à _____ Noms et signatures du Bourgmestre et du Secrétaire communal
le / /

A COMPLETER PAR L'OWD

Date de réception de la déclaration annuelle 03.0 par l'Office : / /

Visa _____ Date _____ Nom et signature du fonctionnaire dirigeant l'Office

MINISTERE DE LA REGION WALLONNE
DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT
OFFICE WALLON DES DECHETS (OWD)
avenue Prince de Liège, 15 à 5100 JAMBES
Tél. : 081/32.58.51 Fax : 081/32.57.75 E-Mail : dtr.owd.dgrne@mrw.wallonie.be

DECLARATION ANNUELLE A LA TAXE SUR LES DECHETS NON MENAGERS DANS LE REGIME DU
COLLECTEUR OU DU TRANSPORTEUR AGREE OU ENREGISTRE
DOCUMENT SUR SUPPORT PAPIER

A COMPLETER PAR LE DECLARANT

I. DECLARANT

Code OWD :

II PERIODE DE REFERENCE

ANNEE :

III. SUPPORT PAPIER

1. Liste des producteurs ... pages
2. Liste des collecteurs ... pages
3. Liste des transporteurs ... pages
4. Liste des exploitants ... pages
5. Liste des sites d'expédition ... pages
6. Liste des sites de destination ... pages
7. Liste synthétique des transferts de déchets ... pages
8. Liste récapitulative des taxes et quantités de déchets ... pages

Fait à

Nom et signature du déclarant

le

MINISTERE DE LA REGION WALLONNE
DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT
OFFICE WALLON DES DECHETS (OWD)
avenue Prince de Liège, 15 à 5100 JAMBES
Tél. : 081/32.58.51 Fax : 081/32.57.75 E-Mail : dtr.owd.dgrne@mrw.wallonie.be

DECLARATION ANNUELLE A LA TAXE SUR LES DECHETS NON MENAGERS
DANS LE REGIME DU COLLECTEUR OU TRANSPORTEUR AGREE OU ENREGISTRE
DOCUMENT SUR SUPPORT INFORMATIQUE

A COMPLETER PAR LE DECLARANT	
I. DECLARANT	Code OWD :
II PERIODE DE REFERENCE	
ANNEE :	
III. SUPPORT INFORMATIQUE	
Cocher la case correspondant au support utilisé	
1. Application Internet <input type="checkbox"/>	2. E-Mail <input type="checkbox"/>
	3. Disquette(s) <input type="checkbox"/>
Si 2 est coché, indiquer ici votre adresse E-Mail :	
Si 3 est coché, indiquer ici le nombre de disquettes :	
Dénomination des fichiers	Nombre d'enregistrements (si fichier déclaration)
Fait à ,	Nom et signature du déclarant
le	

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 décembre 1998 établissant les modalités de déclaration à la taxe sur les déchets.

Namur, le 23 décembre 1998.

Le Ministre-Président du Gouvernement wallon,
chargé de l'Economie, du Commerce extérieur, des P.M.E., du Tourisme et du Patrimoine,
R. COLLIGNON

Le Ministre du Budget et des Finances, de l'Emploi et de la Formation,
J.-Cl. VAN CAUWENBERGHE

Le Ministre de l'Environnement, des Ressources naturelles et de l'Agriculture,
G. LUTGEN